



## PROCÈS-VERBAL CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 7 MARS 2023

### ADMINISTRATION GÉNÉRALE

M. Chartoire souhaite qu'apparaisse la lecture qu'il avait donnée à M. Durin dans le cadre des attributions de compensation. Il précise qu'il n'a, pour sa part, pas eu assez d'explication concernant les chiffres donnés et souligne certaines incohérences.

Le Président rappelle que trois réunions décentralisées se sont tenues ainsi qu'une réunion de la CLECT. Il précise qu'il était disponible pour se rendre aux conseils municipaux afin de fournir davantage d'explications et rappelle que le scénario retenu avait été validé en décembre puis présenté le 24 janvier en Conseil Communautaire. Aussi, afin d'intégrer ces modifications au budget prévisionnel de l'EPCI, il souhaite que les communes puissent délibérer et transmettre leur délibération correspondante avant le 11 avril.

Le Président indique qu'une réunion avec les référents solidaires a eu lieu vendredi 24 février afin de préparer les collectes pour l'année en cours.

Le Président informe les élus sur les derniers mouvements du personnel.

Le Président indique que la situation au sein des EHPAD se complique, notamment à cause d'un manque de personnel.

### Application de l'article L5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales – Décisions du Président

Aucun commentaire n'est apporté.

#### 1. Modification des statuts de Territoire d'Énergie du Puy-de-Dôme

Territoire d'Énergie du Puy-de-Dôme, auquel la Communauté de Communes du Pays de Saint Eloy adhère, modifie ses statuts afin de les mettre en adéquation avec textes législatifs.

#### Il est proposé au Conseil Communautaire :

- D'approuver les nouveaux statuts de Territoire d'Énergie du Puy-de-Dôme ci-annexé.

M. Astruc souhaite faire installer des panneaux photovoltaïques et ne sait pas s'il faut obligatoirement passer par un syndicat d'électricité.

M. Palermo répond qu'il n'a aucune obligation et qu'il peut traiter avec n'importe qui.

Mme Oriol et M. Astruc se demandent si ce n'est pas pertinent de se regrouper afin de bénéficier du fonds vert.

**Contre : M. Astruc**

**Adopté à la majorité**

## FINANCES LOCALES

L'intégralité des documents budgétaires dont il est fait mention ci-après sont consultables par fonction sur demande. Sont joints aux présentes pour le budget principal et les budgets annexes les résultats de fonctionnement et d'investissement détaillés par article.

Mme Bournat-Gonzalez est désignée Présidente de séance

### 2. Budget principal – Compte de gestion 2022 – Compte administratif 2022 et affectation des résultats 2022

#### A – Compte de gestion 2022

Le Président, présente le compte de gestion dressé par l'inspecteur divisionnaire hors-classe et propose de déclarer que le compte gestion, dont les résultats sont conformes au compte administratif n'appelle ni observations ni réserves.

#### B – Compte administratif 2022

Le Président M. Dumas, procède à la désignation du président de séance pour l'adoption du compte administratif et se retirera au moment du vote.

La Présidente de séance, après avoir présenté le compte administratif dont une synthèse est jointe en annexe, propose son adoption. Les grandes lignes de ce dernier se résument de la manière suivante :

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficit (*)	Recettes ou excédent (*)	Dépenses ou déficit (*)	Recettes ou excédent (*)	Dépenses ou déficit (*)	Recettes ou excédent (*)
Résultats reportés		3 413 885,72		342 606,14		3 756 491,86
Opérations de l'exercice	8 427 849,58	9 300 269,94	547 884,52	848 407,83	8 975 734,10	10 148 677,77
<b>TOTAUX</b>	<b>8 427 849,58</b>	<b>12 714 155,66</b>	<b>547 884,52</b>	<b>1 191 013,97</b>	<b>8 975 734,10</b>	<b>13 905 169,63</b>
Résultats de clôture		4 286 306,08		643 129,45		4 929 435,53
Restes à réaliser			30 956,10	184 596,00	30 956,10	184 596,00
<b>TOTAUX CUMULES</b>	<b>8 427 849,58</b>	<b>12 714 155,66</b>	<b>578 840,62</b>	<b>1 375 609,97</b>	<b>9 006 690,20</b>	<b>14 089 765,63</b>
<b>RESULTATS DEFINITIFS</b>		<b>4 286 306,08</b>		<b>796 769,35</b>		<b>5 083 075,43</b>

#### C - Affectation des résultats

Le Président considérant les éléments suivants :

<b>Résultat de fonctionnement à affecter C = A + B</b>	<b>4 286 300,08</b>
Résultat de l'exercice (A) : Recettes - Dépenses (9 300 269,94 - 8 427 855,58)	872 414,36
Excédent de fonctionnement reporté (B = FR 002)	3 413 885,72
<b>Solde d'exécution de la section d'investissement F = D + E</b>	<b>643 129,45</b>
Solde d'exécution de l'exercice (D) : Recettes - Dépenses (848 407,83 - 547 884,52)	300 523,31
Résultat antérieur reporté excédentaire (E = ID 001)	342 606,14
Solde des restes à réaliser de l'exercice (G) : Recettes - Dépenses (184 596,00 - 30 956,10)	153 639,90
<b>Excédent de financement de la section d'investissement (F + G)</b>	<b>796 769,35</b>

## Propose d'affecter le résultat cumulé de la section de fonctionnement comme suit :

Couverture du besoin de financement de la section d'investissement (IR 1068)	
Affectation complémentaire 'en réserves' (IR 1068)	
Report excédentaire en fonctionnement (FR 002)	4 286 300,08
Report déficitaire en fonctionnement (FD 002)	

### *Adopté à l'unanimité*

## 3. Budget annexe « ZA de Saint Gervais » – Compte de gestion 2022 – Compte administratif 2022

### A – Compte de gestion 2022

Le Président, présente le compte de gestion dressé par l'inspecteur divisionnaire hors-classe et propose de déclarer que le compte gestion, dont les résultats sont conformes au compte administratif n'appelle ni observations ni réserves.

### B – Compte administratif 2022

Le Président M. Dumas, procède à la désignation du président de séance pour l'adoption du compte administratif et se retirera au moment du vote.

La Présidente de séance, après avoir présenté le compte administratif dont une synthèse est jointe en annexe, propose son adoption. Les grandes lignes de ce dernier se résument de la manière suivante :

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficit (*)	Recettes ou excédent (*)	Dépenses ou déficit (*)	Recettes ou excédent (*)	Dépenses ou déficit (*)	Recettes ou excédent (*)
Résultats reportés	9 730,17			75 779,20	9 730,17	75 779,20
Opérations de l'exercice	3 465,68	45 688,88	137 788,48	62 009,28	141 254,16	107 698,16
TOTAUX	13 195,85	45 688,88	137 788,48	137 788,48	150 984,33	183 477,36
Résultats de clôture		32 493,03				32 493,03
Restes à réaliser						
TOTAUX CUMULES	13 195,85	45 688,88	137 788,48	137 788,48	150 984,33	183 477,36
RESULTATS DEFINITIFS		32 493,03				32 493,03

### *Adopté à l'unanimité*

## 4. Budget annexe « laverie Atelier Relais » – Compte de gestion 2022 – Compte administratif 2022

### A – Compte de gestion 2022

Le Président, présente le compte de gestion dressé par l'inspecteur divisionnaire hors-classe et propose de déclarer que le compte gestion, dont les résultats sont conformes au compte administratif n'appelle ni observations ni réserves.

### B – Compte administratif 2022

Le Président M. Dumas, procède à la désignation du président de séance pour l'adoption du compte administratif et se retirera au moment du vote.

La Présidente de séance, après avoir présenté le compte administratif dont une synthèse est jointe en annexe, propose son adoption. Les grandes lignes de ce dernier se résument de la manière suivante :

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficit (*)	Recettes ou excédent (*)	Dépenses ou déficit (*)	Recettes ou excédent (*)	Dépenses ou déficit (*)	Recettes ou excédent (*)
Résultats reportés		1 724,08		61 740,00		63 464,08
Opérations de l'exercice	222 418,73	220 924,65	273 112,32	220 924,65	495 531,05	441 849,30
<b>TOTAUX</b>	<b>222 418,73</b>	<b>222 648,73</b>	<b>273 112,32</b>	<b>282 664,65</b>	<b>495 531,05</b>	<b>505 313,38</b>
Résultats de clôture		230,00		9 552,33		9 782,33
Restes à réaliser						
<b>TOTAUX CUMULES</b>	<b>222 418,73</b>	<b>222 648,73</b>	<b>273 112,32</b>	<b>282 664,65</b>	<b>495 531,05</b>	<b>505 313,38</b>
<b>RESULTATS DEFINITIFS</b>		<b>230,00</b>		<b>9 552,33</b>		<b>9 782,33</b>

**Adopté à l'unanimité**

## 5. Budget annexe « Hôtel la Queue du Milan » – Compte de gestion 2022 – Compte administratif 2022

### A – Compte de gestion 2022

Le Président, présente le compte de gestion dressé par l'inspecteur divisionnaire hors-classe et propose de déclarer que le compte gestion, dont les résultats sont conformes au compte administratif n'appelle ni observations ni réserves.

### B – Compte administratif 2022

Le Président M. Dumas, procède à la désignation du président de séance pour l'adoption du compte administratif et se retirera au moment du vote.

La Présidente de séance, après avoir présenté le compte administratif dont une synthèse est jointe en annexe, propose son adoption. Les grandes lignes de ce dernier se résument de la manière suivante :

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficit (*)	Recettes ou excédent (*)	Dépenses ou déficit (*)	Recettes ou excédent (*)	Dépenses ou déficit (*)	Recettes ou excédent (*)
Résultats reportés	78 314,67			1 216,64	78 314,67	1 216,64
Opérations de l'exercice	24 142,23		13 042,64	16 806,74	37 184,87	16 806,74
<b>TOTAUX</b>	<b>102 456,90</b>		<b>13 042,64</b>	<b>18 023,38</b>	<b>115 499,54</b>	<b>18 023,38</b>
Résultats de clôture	102 456,90			4 980,74	97 476,16	
Restes à réaliser						
<b>TOTAUX CUMULES</b>	<b>102 456,90</b>		<b>13 042,64</b>	<b>18 023,38</b>	<b>115 499,54</b>	<b>18 023,38</b>
<b>RESULTATS DEFINITIFS</b>	<b>102 456,90</b>			<b>4 980,74</b>	<b>97 476,16</b>	

Le Président laisse la parole à M. Palermo qui indique que plusieurs porteurs de projets étaient intéressés pour reprendre le bâtiment mais malheureusement, les projets n'ont pas abouti.

M. Charoire indique qu'il serait préférable de vendre ce bien.

M. Palermo répond qu'une estimation est en cours et qu'il est effectivement envisagé de vendre l'hôtel.

**Abstention : M. Charoire**

**Adopté à l'unanimité**

## 6. Budget annexe « ZA de Pionsat » – Compte de gestion 2022 – Compte administratif 2022

### A – Compte de gestion 2022

Le Président, présente le compte de gestion dressé par l'inspecteur divisionnaire hors-classe et propose de déclarer que le compte gestion, dont les résultats sont conformes au compte administratif n'appelle ni observations ni réserves.

### B – Compte administratif 2022

Le Président M. Dumas, procède à la désignation du président de séance pour l'adoption du compte administratif et se retirera au moment du vote.

La Présidente de séance, après avoir présenté le compte administratif dont une synthèse est jointe en annexe, propose son adoption. Les grandes lignes de ce dernier se résument de la manière suivante :

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficit (*)	Recettes ou excédent (*)	Dépenses ou déficit (*)	Recettes ou excédent (*)	Dépenses ou déficit (*)	Recettes ou excédent (*)
Résultats reportés	91 459,94		125 708,19		217 168,13	
Opérations de l'exercice	7 314,16	12 793,60	8 504,57		15 818,73	12 793,60
<b>TOTAUX</b>	<b>98 774,10</b>	<b>12 793,60</b>	<b>134 212,76</b>		<b>232 986,86</b>	<b>12 793,60</b>
Résultats de clôture	85 980,50		134 212,76		220 193,26	
Restes à réaliser						
<b>TOTAUX CUMULES</b>	<b>98 774,10</b>	<b>12 793,60</b>	<b>134 212,76</b>		<b>232 986,86</b>	<b>12 793,60</b>
<b>RESULTATS DEFINITIFS</b>	<b>85 980,50</b>		<b>134 212,76</b>		<b>220 193,26</b>	

**Abstention : M. Charoire**

**Adopté à l'unanimité**

## 7. Budget annexe « Maison de santé » – Compte de gestion 2022 – Compte administratif 2022

### A – Compte de gestion 2022

Le Président, présente le compte de gestion dressé par l'inspecteur divisionnaire hors-classe et propose de déclarer que le compte gestion, dont les résultats sont conformes au compte administratif n'appelle ni observations ni réserves.

### B – Compte administratif 2022

Le Président M. Dumas, procède à la désignation du président de séance pour l'adoption du compte administratif et se retirera au moment du vote.

La Présidente de séance, après avoir présenté le compte administratif dont une synthèse est jointe en annexe, propose son adoption. Les grandes lignes de ce dernier se résument de la manière suivante :

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficit (*)	Recettes ou excédent (*)	Dépenses ou déficit (*)	Recettes ou excédent (*)	Dépenses ou déficit (*)	Recettes ou excédent (*)
Résultats reportés			55 329,64		55 329,64	
Opérations de l'exercice	5 722,27	17 766,00	9 306,89	5 999,32	15 029,16	23 765,32
<b>TOTAUX</b>	<b>5 722,27</b>	<b>17 766,00</b>	<b>64 636,53</b>	<b>5 999,32</b>	<b>70 358,80</b>	<b>23 765,32</b>
Résultats de clôture		12 043,73	58 637,21		46 593,48	
Restes à réaliser						
<b>TOTAUX CUMULES</b>	<b>5 722,27</b>	<b>17 766,00</b>	<b>64 636,53</b>	<b>5 999,32</b>	<b>70 358,80</b>	<b>23 765,32</b>
<b>RESULTATS DEFINITIFS</b>		<b>12 043,73</b>	<b>58 637,21</b>		<b>46 593,48</b>	

**Abstention : M. Charoire**

**Adopté à l'unanimité**

## **8. Budget annexe « Bâtiment d'insertion » – Compte de gestion 2022 – Compte administratif 2022**

### **A – Compte de gestion 2022**

Le Président, présente le compte de gestion dressé par l'inspecteur divisionnaire hors-classe et propose de déclarer que le compte gestion, dont les résultats sont conformes au compte administratif n'appelle ni observations ni réserves.

### **B – Compte administratif 2022**

Le Président M. Dumas, procède à la désignation du président de séance pour l'adoption du compte administratif et se retirera au moment du vote.

La Présidente de séance, après avoir présenté le compte administratif dont une synthèse est jointe en annexe, propose son adoption. Les grandes lignes de ce dernier se résument de la manière suivante :

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficit (*)	Recettes ou excédent (*)	Dépenses ou déficit (*)	Recettes ou excédent (*)	Dépenses ou déficit (*)	Recettes ou excédent (*)
Résultats reportés			23 266,10		23 266,10	
Opérations de l'exercice	3 158,71	9 749,04	7 444,59	6 416,80	10 603,30	16 165,84
<b>TOTAUX</b>	<b>3 158,71</b>	<b>9 749,04</b>	<b>30 710,69</b>	<b>6 416,80</b>	<b>33 869,40</b>	<b>16 165,84</b>
Résultats de clôture		6 590,33	24 293,89		17 703,56	
Restes à réaliser						
<b>TOTAUX CUMULES</b>	<b>3 158,71</b>	<b>9 749,04</b>	<b>30 710,69</b>	<b>6 416,80</b>	<b>33 869,40</b>	<b>16 165,84</b>
<b>RESULTATS DEFINITIFS</b>		<b>6 590,33</b>	<b>24 293,89</b>		<b>17 703,56</b>	

**Adopté à l'unanimité**

## **9. Budget annexe « Atelier Relais » – Compte de gestion 2022 – Compte administratif 2022 et affectation des résultats**

### **A – Compte de gestion 2022**

Le Président, présente le compte de gestion dressé par l'inspecteur divisionnaire hors-classe et propose de déclarer que le compte gestion, dont les résultats sont conformes au compte administratif n'appelle ni observations ni réserves.

### **B – Compte administratif 2022**

Le Président M. Dumas, procède à la désignation du président de séance pour l'adoption du compte administratif et se retirera au moment du vote.

La Présidente de séance, après avoir présenté le compte administratif dont une synthèse est jointe en annexe, propose son adoption. Les grandes lignes de ce dernier se résument de la manière suivante :

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficit (*)	Recettes ou excédent (*)	Dépenses ou déficit (*)	Recettes ou excédent (*)	Dépenses ou déficit (*)	Recettes ou excédent (*)
Résultats reportés	6 409,45			23 216,40	6 409,45	23 216,40
Opérations de l'exercice	20 783,15	18 394,55	8 049,18	16 474,63	28 832,33	34 869,18
<b>TOTAUX</b>	<b>27 192,60</b>	<b>18 394,55</b>	<b>8 049,18</b>	<b>39 691,03</b>	<b>35 241,78</b>	<b>58 085,58</b>
Résultats de clôture	8 798,05			31 641,85		22 843,80
Restes à réaliser						
<b>TOTAUX CUMULES</b>	<b>27 192,60</b>	<b>18 394,55</b>	<b>8 049,18</b>	<b>39 691,03</b>	<b>35 241,78</b>	<b>58 085,58</b>
<b>RESULTATS DEFINITIFS</b>	<b>8 798,05</b>			<b>31 641,85</b>		<b>22 843,80</b>

### C - Affectation des résultats

Le Président considérant les éléments suivants :

<b>Résultat de fonctionnement à affecter C = A + B</b>	<b>-8 798,05</b>
Résultat de l'exercice (A) : Recettes - Dépenses (18 394,55 - 20 783,15)	-2 388,60
Déficit de fonctionnement reporté (B = FD 002)	-6 409,45
<b>Solde d'exécution de la section d'investissement F = D + E</b>	<b>31 641,85</b>
Solde d'exécution de l'exercice (D) : Recettes - Dépenses (16 474,63 - 8 049,18)	8 425,45
Résultat antérieur reporté excédentaire (E = ID 001)	23 216,40
Solde des restes à réaliser de l'exercice (G) : Recettes - Dépenses (0,00 - 0,00)	
<b>Excédent de financement de la section d'investissement (F + G)</b>	<b>31 641,85</b>

**Propose d'affecter le résultat cumulé de la section de fonctionnement comme suit :**

Couverture du besoin de financement de la section d'investissement (IR 1068)	
Affectation complémentaire 'en réserves' (IR 1068)	
Report excédentaire en fonctionnement (FR 002)	
Report déficitaire en fonctionnement (FD 002)	8 798,05

**Adopté à l'unanimité**

## 10. Budget annexe « ZA de Saint Eloy » – Compte de gestion 2022 – Compte administratif 2022 et affectation des résultats

### A – Compte de gestion 2022

Le Président, présente le compte de gestion dressé par l'inspecteur divisionnaire hors-classe et propose de déclarer que le compte gestion, dont les résultats sont conformes au compte administratif n'appelle ni observations ni réserves.

### B – Compte administratif 2022

Le Président M. Dumas, procède à la désignation du président de séance pour l'adoption du compte administratif et se retirera au moment du vote.

La Présidente de séance, après avoir présenté le compte administratif dont une synthèse est jointe en annexe, propose son adoption. Les grandes lignes de ce dernier se résument de la manière suivante :

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficit (*)	Recettes ou excédent (*)	Dépenses ou déficit (*)	Recettes ou excédent (*)	Dépenses ou déficit (*)	Recettes ou excédent (*)
Résultats reportés	77 747,34			345 516,00	77 747,34	345 516,00
Opérations de l'exercice	145 392,19	46 112,42	323 420,85	109 434,31	468 813,04	155 546,73
<b>TOTAUX</b>	<b>223 139,53</b>	<b>46 112,42</b>	<b>323 420,85</b>	<b>454 950,31</b>	<b>546 560,38</b>	<b>501 062,73</b>
Résultats de clôture	177 027,11			131 529,46	45 497,65	
Restes à réaliser						
<b>TOTAUX CUMULES</b>	<b>223 139,53</b>	<b>46 112,42</b>	<b>323 420,85</b>	<b>454 950,31</b>	<b>546 560,38</b>	<b>501 062,73</b>
<b>RESULTATS DEFINITIFS</b>	<b>177 027,11</b>			<b>131 529,46</b>	<b>45 497,65</b>	

**Adopté à l'unanimité**

## 11. Budget annexe « ZA de la CCPSE » – Affectation des résultats

### Affectation des résultats

Le Président considérant les éléments suivants :

#### ZA de Pionsat

<b>Résultat de fonctionnement à affecter C = A + B</b>	<b>-85 980,50</b>
Résultat de l'exercice (A) : Recettes - Dépenses (12 793.60 - 7 314.16)	5 479,44
Déficit de fonctionnement reporté (B = FD 002)	-91 459,94
<b>Solde d'exécution de la section d'investissement F = D + E</b>	<b>-134 212,76</b>
Solde d'exécution de l'exercice (D) : Recettes - Dépenses (0.00 - 8 504.57)	-8 504,57
Résultat antérieur reporté déficitaire (E = IR.001)	-125 708,19
Solde des restes à réaliser de l'exercice (G) : Recettes - Dépenses (0.00 - 0.00)	
<b>Besoin de financement de la section d'investissement (F + G)</b>	<b>-134 212,76</b>

#### ZA de St Gervais

<b>Résultat de fonctionnement à affecter C = A + B</b>	<b>32 493,03</b>
Résultat de l'exercice (A) : Recettes - Dépenses (45 688.88 - 3 465.68)	42 223,20
Déficit de fonctionnement reporté (B = FD 002)	-9 730,17
<b>Solde d'exécution de la section d'investissement F = D + E</b>	<b>0,00</b>
Solde d'exécution de l'exercice (D) : Recettes - Dépenses (62 009.28 - 137 788.48)	-75 779,20
Résultat antérieur reporté excédentaire (E = ID 001)	75 779,20
Solde des restes à réaliser de l'exercice (G) : Recettes - Dépenses (0.00 - 0.00)	
<b>Excédent de financement de la section d'investissement (F + G)</b>	<b>0,00</b>

#### ZA de St Eloy

<b>Solde d'exécution de la section d'investissement F = D + E</b>	<b>131 529,46</b>
Solde d'exécution de l'exercice (D) : Recettes - Dépenses (109 434.31 - 323 420.85)	-213 986,54
Résultat antérieur reporté excédentaire (E = ID 001)	345 516,00
Solde des restes à réaliser de l'exercice (G) : Recettes - Dépenses (0.00 - 0.00)	
<b>Excédent de financement de la section d'investissement (F + G)</b>	<b>131 529,46</b>

**Soit cumulé :**

Report déficitaire d'investissement (FD 002) au budget fusionné Zones d'activités des CCPSE (57110) : 2 683.30 €

**Propose d'affecter le résultat cumulé de la section de fonctionnement comme suit :**ZA de Pionsat

Couverture du besoin de financement de la section d'investissement (IR 1068)	
Affectation complémentaire 'en réserves' (IR 1068)	
Report excédentaire en fonctionnement (FR 002)	

Report déficitaire en fonctionnement (FD 002)	85 980,50
---	-----------

ZA de St Gervais

Couverture du besoin de financement de la section d'investissement (IR 1068)	
Affectation complémentaire 'en réserves' (IR 1068)	
Report excédentaire en fonctionnement (FR 002)	32 493,03

Report déficitaire en fonctionnement (FD 002)	
---	--

ZA de St Eloy

Couverture du besoin de financement de la section d'investissement (IR 1068)	
Affectation complémentaire 'en réserves' (IR 1068)	
Report excédentaire en fonctionnement (FR 002)	

Report déficitaire en fonctionnement (FD 002)	177 027,11
---	------------

**Soit cumulé :**

Report déficitaire de fonctionnement (FD 002) au budget fusionné Zones d'activités des CCPSE (57110) : 230 514.58 €

***Adopté à l'unanimité*****12. Budget annexe « ZA du Pont Blaireau » – Compte de gestion 2022 – Compte administratif 2022****A – Compte de gestion 2022**

Le Président, présente le compte de gestion dressé par l'inspecteur divisionnaire hors-classe et propose de déclarer que le compte gestion, dont les résultats sont conformes au compte administratif n'appelle ni observations ni réserves.

**B – Compte administratif 2022**

Le Président M. Dumas, procède à la désignation du président de séance pour l'adoption du compte administratif et se retirera au moment du vote.

La Présidente de séance, après avoir présenté le compte administratif dont une synthèse est jointe en annexe, propose son adoption. Les grandes lignes de ce dernier se résument de la manière suivante :

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficit (*)	Recettes ou excédent (*)	Dépenses ou déficit (*)	Recettes ou excédent (*)	Dépenses ou déficit (*)	Recettes ou excédent (*)
Résultats reportés		4 151,73		13 902,63		18 054,36
Opérations de l'exercice	181 862,54	177 710,81	172 568,41	158 665,78	354 430,95	336 376,59
<b>TOTAUX</b>	<b>181 862,54</b>	<b>181 862,54</b>	<b>172 568,41</b>	<b>172 568,41</b>	<b>354 430,95</b>	<b>354 430,95</b>
Résultats de clôture						
Restes à réaliser						
<b>TOTAUX CUMULES</b>	<b>181 862,54</b>	<b>181 862,54</b>	<b>172 568,41</b>	<b>172 568,41</b>	<b>354 430,95</b>	<b>354 430,95</b>
<b>RESULTATS DEFINITIFS</b>						

**Adopté à l'unanimité**

### 13. Budget annexe « Usine Relais » – Compte de gestion 2022 – Compte administratif 2022

#### A – Compte de gestion 2022

Le Président, présente le compte de gestion dressé par l'inspecteur divisionnaire hors-classe et propose de déclarer que le compte gestion, dont les résultats sont conformes au compte administratif n'appelle ni observations ni réserves.

#### B – Compte administratif 2022

Le Président M. Dumas, procède à la désignation du président de séance pour l'adoption du compte administratif et se retirera au moment du vote.

La Présidente de séance, après avoir présenté le compte administratif dont une synthèse est jointe en annexe, propose son adoption. Les grandes lignes de ce dernier se résument de la manière suivante :

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficit (*)	Recettes ou excédent (*)	Dépenses ou déficit (*)	Recettes ou excédent (*)	Dépenses ou déficit (*)	Recettes ou excédent (*)
Résultats reportés	73 515,65		413 669,53		487 185,18	
Opérations de l'exercice	34 582,31	60 949,28	67 696,05	20 998,82	102 278,36	81 948,10
<b>TOTAUX</b>	<b>108 097,96</b>	<b>60 949,28</b>	<b>481 365,58</b>	<b>20 998,82</b>	<b>589 463,54</b>	<b>81 948,10</b>
Résultats de clôture	47 148,68		460 366,76		507 515,44	
Restes à réaliser						
<b>TOTAUX CUMULES</b>	<b>108 097,96</b>	<b>60 949,28</b>	<b>481 365,58</b>	<b>20 998,82</b>	<b>589 463,54</b>	<b>81 948,10</b>
<b>RESULTATS DEFINITIFS</b>	<b>47 148,68</b>		<b>460 366,76</b>		<b>507 515,44</b>	

**Adopté à l'unanimité**

### 14. Budget annexe « Location des locaux professionnels de la CCPSE » - Affectation des résultats

Le Président considérant les éléments suivants :

Usine Relais

<b>Résultat de fonctionnement à affecter C = A + B</b>	<b>-47 148,68</b>
Résultat de l'exercice (A) : Recettes - Dépenses (60 949.28 - 34 582.31)	26 366,97
Déficit de fonctionnement reporté (B = FD 002)	-73 515,65
<b>Solde d'exécution de la section d'investissement F = D + E</b>	<b>-460 366,76</b>
Solde d'exécution de l'exercice (D) : Recettes - Dépenses (20 998.82 - 67 696.05)	-46 697,23
Résultat antérieur reporté déficitaire (E = IR 001)	-413 669,53
Solde des restes à réaliser de l'exercice (G) : Recettes - Dépenses (0.00 - 0.00)	
<b>Besoin de financement de la section d'investissement (F + G)</b>	<b>-460 366,76</b>

#### Hôtel A La Queue du Milan

<b>Résultat de fonctionnement à affecter C = A + B</b>	<b>-102 456,90</b>
Résultat de l'exercice (A) : Recettes - Dépenses (0.00 - 24 142.23)	-24 142,23
Déficit de fonctionnement reporté (B = FD 002)	-78 314,67
<b>Solde d'exécution de la section d'investissement F = D + E</b>	<b>4 980,74</b>
Solde d'exécution de l'exercice (D) : Recettes - Dépenses (16 806.74 - 13 042.64)	3 764,10
Résultat antérieur reporté excédentaire (E = ID 001)	1 216,64
Solde des restes à réaliser de l'exercice (G) : Recettes - Dépenses (0.00 - 0.00)	
<b>Excédent de financement de la section d'investissement (F + G)</b>	<b>4 980,74</b>

#### Bâtiment d'insertion

<b>Résultat de fonctionnement à affecter C = A + B</b>	<b>6 590,33</b>
Résultat de l'exercice (A) : Recettes - Dépenses (9 749.04 - 3 158.71)	6 590,33
Excédent de fonctionnement reporté (B = FR 002)	
<b>Solde d'exécution de la section d'investissement F = D + E</b>	<b>-24 293,89</b>
Solde d'exécution de l'exercice (D) : Recettes - Dépenses (6 416.80 - 7 444.59)	-1 027,79
Résultat antérieur reporté déficitaire (E = IR 001)	-23 266,10
Solde des restes à réaliser de l'exercice (G) : Recettes - Dépenses (0.00 - 0.00)	
<b>Besoin de financement de la section d'investissement (F + G)</b>	<b>-24 293,89</b>

#### Maison de Santé

<b>Résultat de fonctionnement à affecter C = A + B</b>	<b>12 043,73</b>
Résultat de l'exercice (A) : Recettes - Dépenses (17 766.00 - 5 722.27)	12 043,73
Excédent de fonctionnement reporté (B = FR 002)	
<b>Solde d'exécution de la section d'investissement F = D + E</b>	<b>-58 637,21</b>
Solde d'exécution de l'exercice (D) : Recettes - Dépenses (5 999.32 - 9 306.89)	-3 307,57
Résultat antérieur reporté déficitaire (E = IR 001)	-55 329,64
Solde des restes à réaliser de l'exercice (G) : Recettes - Dépenses (0.00 - 0.00)	
<b>Besoin de financement de la section d'investissement (F + G)</b>	<b>-58 637,21</b>

#### Laverie Atelier Relais

<b>Résultat de fonctionnement à affecter C = A + B</b>	<b>230,00</b>
Résultat de l'exercice (A) : Recettes - Dépenses (220 924.65 - 222 418.73)	-1 494,08
Excédent de fonctionnement reporté (B = FR 002)	1 724,08
<b>Solde d'exécution de la section d'investissement F = D + E</b>	<b>9 552,33</b>
Solde d'exécution de l'exercice (D) : Recettes - Dépenses (220 924.65 - 273 112.32)	-52 187,67
Résultat antérieur reporté excédentaire (E = ID 001)	61 740,00
Solde des restes à réaliser de l'exercice (G) : Recettes - Dépenses (0.00 - 0.00)	
<b>Excédent de financement de la section d'investissement (F + G)</b>	<b>9 552,33</b>

**Soit cumulé :**

Report déficitaire d'investissement (FD 002) au budget fusionné Location de locaux professionnels de la CCPSE (57112) : 528 764.79 €

**Propose d'affecter le résultat cumulé de la section de fonctionnement comme suit :**Usine Relais

Couverture du besoin de financement de la section d'investissement (IR 1068)	
Affectation complémentaire 'en réserves' (IR 1068)	
Report excédentaire en fonctionnement (FR 002)	
Report déficitaire en fonctionnement (FD 002)	47 148,68

Hôtel A La Queue du Milan

Couverture du besoin de financement de la section d'investissement (IR 1068)	
Affectation complémentaire 'en réserves' (IR 1068)	
Report excédentaire en fonctionnement (FR 002)	
Report déficitaire en fonctionnement (FD 002)	102 456,90

Bâtiment d'insertion

Couverture du besoin de financement de la section d'investissement (IR 1068)	
Affectation complémentaire 'en réserves' (IR 1068)	
Report excédentaire en fonctionnement (FR 002)	6 590,33
Report déficitaire en fonctionnement (FD 002)	

Maison de Santé

Couverture du besoin de financement de la section d'investissement (IR 1068)	
Affectation complémentaire 'en réserves' (IR 1068)	
Report excédentaire en fonctionnement (FR 002)	12 043,73
Report déficitaire en fonctionnement (FD 002)	

Laverie Atelier Relais

Couverture du besoin de financement de la section d'investissement (IR 1068)	
Affectation complémentaire 'en réserves' (IR 1068)	
Report excédentaire en fonctionnement (FR 002)	230,00
Report déficitaire en fonctionnement (FD 002)	

**Soit cumulé :**

Report déficitaire de fonctionnement (FD 002) au budget fusionné Location de locaux professionnels de la CCPSE (57112) : 130 741.52€

M. Cazeau souhaite savoir si les différents avec la société SOCAMONT ont pu être résolus.

Le Président indique que le dossier de la dette est en cours et que les documents sont en cours d'élaboration chez le notaire.

***Adopté à l'unanimité***

**15. Débat d'Orientation Budgétaire (DOB)**

Un débat sur les orientations du budget de l'exercice doit intervenir au sein du conseil communautaire dans les deux mois précédents l'examen du budget,

**Il est proposé au Conseil Communautaire :**

- de prendre acte de la tenue des débats sur le rapport ci-annexé

***L'ensemble des élus présents prennent acte du DOB***

**AMÉNAGEMENT**

**16. Attribution du marché de travaux de l'arboretum du Bois des Brosses**

L'avis d'appel public à la concurrence a été publié le 5 janvier 2023 sur la plateforme emarchespublics ayant pour objet : « Marché de travaux de réhabilitation de l'arboretum du bois des Brosses » et le 9 janvier 2023 dans le journal La Montagne.

Les critères de sélection des offres sont basés sur :

- Prix des prestations (pondération 40 points) ;
- Valeur technique de l'offre (pondération 60 points) :

**Il est proposé au Conseil Communautaire :**

- de valider la décision d'attribution du marché de travaux de l'arboretum pour les lots 1, 2 et 3 à l'ONF,
- d'autoriser le Président ou le Vice-Président délégué à signer tout document se rapportant à ce dossier,

Le Président indique qu'il y aura une inauguration de l'arboretum.

***Adopté à l'unanimité***